

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Comité de Corse – Section d'Ajaccio
2, rue Gabriel PERI – 20000 Ajaccio

COMmission de Corse-du-Sud pour la Promotion de l'Egalité des Chances et de la Citoyenneté (COPECC)

Déclaration de la Ligue des droits de l'Homme remise à la presse

Monsieur le Préfet,

La *Ligue des droits de l'Homme* se félicite de la relance de la COPECC. Elle se félicite également de pouvoir participer à ses travaux. En effet, les discriminations demeurent un fléau quotidien pour de très nombreuses citoyennes et de très nombreux citoyens, femmes, handicapés, homosexuels, étrangers et immigrés, qui sapent les bases de notre vivre ensemble et qui tournent le dos au fondement égalitaire de la république.

Nous considérons votre invitation comme la possibilité de nous exprimer librement dans un respect mutuel.

Nous voulons vous parler franchement.

La publication récente, c'était le 16 octobre dernier, d'un décret qui permet le fichage des personnes selon «l'origine géographique», pourrait conduire à stigmatiser les populations non seulement au regard de leur origine ethnique, mais également au regard de leur résidence dans certains territoires.

Il s'agit bien de discrimination.

La COPECC est donc un lieu privilégié pour vous dire notre inquiétude, pour vous informer également que la *Ligue des droits de l'Homme* va former un recours devant le Conseil d'Etat afin d'obtenir, comme pour le précédent décret créant le fichier Edvige, l'annulation de ce nouveau décret.

En vous remerciant pour votre écoute.

Ajaccio, le 18 novembre 2009
L.D.H